

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, et le sept Mars à 18 heures 45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents :

Mesdames GALZY Isabelle, DUMOULIN Marie-André, FLAMENT Chantal, THOUREL Lucette.

Messieurs ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel,

Membres absents :

Mesdames FELIX Maryse, GARRIGUE Sandrina, JOURDAN Agnés, PAILLES Pilar.
Messieurs PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

Secrétaire de séance :

MME THOUREL Lucette

11/2018 : Prêt de 230 000 € souscrit au Crédit Agricole pour le lotissement « Le Rennis » à Gabian, objet du financement : ATTENTE FCTVA.

Monsieur le Maire rappel au conseil municipal qu'un prêt a été souscrit au Crédit Agricole afin de mener à bien le lotissement communal « Le Rennis », il rappelle ci-dessous le détail de ce prêt :

Désignation du crédit : MT COLL PUB

Contrat de prêt souscrit de la somme de 230 000 € :

Montant : deux cent trente mille euros (230 000.00 euro)

D'une durée de 24 mois avec un taux d'intérêt annuel fixe de 1.0200%.

Tirages (éventuellement échelonnés) dans les 8 mois de la signature par le prêteur, dont le premier de 10% minimum à intervenir impérativement dans les 4 mois de la date d'édition.

Taux effectif global :

Taux d'intérêt annuel : 1.0200 %

Frais fiscaux : 0.00 EUR

Frais de dossier : 460.00 EUR

Taux effectif global : 1.12 % l'an.

Taux effectif global en fonction de la périodicité trimestrielle : 0.28 %.

Conditions de remboursement :

Périodicité : trimestrielle

Nombre d'échéances : 8

Montant des échéances :

- 7 échéances de 586.50 EUR (intérêts)
- 1 échéance de 230 586.50 EUR (capital et intérêts)

Les intérêts sont payables à terme échu.

Le remboursement du capital s'effectuera en une seule fois.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relevant de cette délibération.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire,
Francis BOUTES**

